

VIDAILLAT

Boisement

Descriptif du projet

L'objectif est de valoriser cette parcelle d'accrus feuillus d'une surface de 2,6 ha avec la plantation de feuillus pour la production de bois d'œuvre et une sylviculture respectueuse de la biodiversité. La parcelle sera plantée en Chêne sessile et Chêne rouge avec une bordure de Hêtre le long de la piste.

Ce projet permettra la plantation de 3 200 arbres qui vont stocker du Carbone sur les années à venir.

Le projet est labellisé et il va être planté durant le printemps 2021.

La plantation favorisera le stockage de 297 tCO₂ sur 30 ans.



CFBL s'engage dans une gestion durable de la plantation sur toute la vie du projet. La propriété est certifiée PEFC depuis le 14 février 2020.



Co-bénéfices du projet

Entreprise de travaux forestier locale (<50km)



Certification à une gestion durable



Préparation du sol localisée par potets travaillés



Maintien de bordures boisées autour du projet



Plantation en mélange de 3 essences feuillues



Contexte du projet

Le projet se situe sur la commune de **Vidaillat** dans la Creuse (23), en Nouvelle Aquitaine

Les parcelles qui correspondent à ce projet font partie d'une propriété de 15 ha, placée sous document de gestion.



Vianney FALCONNET

06.61.82.37.05 / vianney.falconnet@cfbl.fr

Rapport annuel de l'état de végétation du projet LBC

GCF/CFBL n° 26 - Vidaillat (23)

Financé via EcoTree

Document de gestion : RTG 2020 - 2030

Essences plantées :

- Chêne sessile
- Chêne rouge
- Hêtre

Certification PEFC

14 février 2020

Plantation

Février 2021

Labellisation

02 mars 2022

2,6 ha

Surface



3 200

Arbres plantés



297

Tonnes de CO₂



Emprise du projet



Année N de la plantation : 2021

Préparation du sol

Plantation

Décembre 2020

Février 2021



Taux de reprise

Chêne sessile : 94%

Chêne rouge : 95%

Hêtre : 87%

Commentaires

Plantation bien réalisée,
très bon taux de reprise

Travaux prévus l'année prochaine

Dégagement si nécessaire

Année N+1 de la plantation : 2022

Dégagement

Octobre 2022



Commentaires

La concurrence a été bien
maîtrisée avec l'entretien

Travaux prévus l'année prochaine

Dégagement si nécessaire

Année N+2 de la plantation : 2023

Commentaires

Aucun dégagement n'a été
nécessaire



Année N+3 de la plantation : 2024

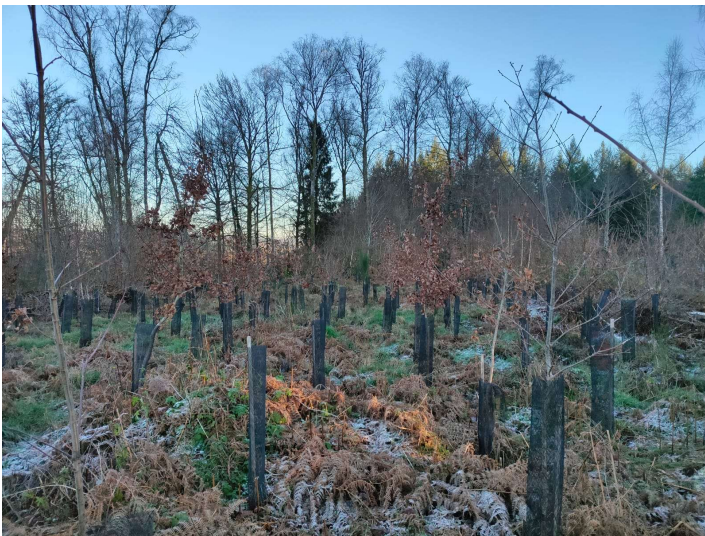
Dégagement

Février 2024

Hêtre



Chêne rouge



Travaux prévus l'année prochaine

Dégagement si nécessaire

Chêne sessile

 Année N+4 de la plantation : 2025

Dégagement

Audit

Octobre 2025

29 octobre 2025

